

Concours d'architecture Théâtre du Vieux-Terrebonne

Manon Asselin, architecte

À 38 ans, Manon Asselin a déjà remporté, honneur exceptionnel à cet âge, deux concours d'architecture d'envergure nationale, soit ceux de la Bibliothèque de Châteauguay et du Théâtre du Vieux-Terrebonne. Tout récemment, elle a également été retenue comme finaliste pour l'Abbaye cistercienne de St-Jean-de-Matha, parmi 60 concurrents.

En 2003, la revue Canadian Architect lui remettait son prix d'excellence pour le Théâtre du Vieux-Terrebonne et en 2004, l'atelier TAG, dont elle est l'architecte patron, a été sélectionné pour représenter, à l'exposition « Contemporary Canadian Architecture » de Vancouver, les nouvelles perspectives de la communauté architecturale du Québec sur la scène internationale.

Manon Asselin détient une maîtrise de l'Université McGill, où elle complète d'ailleurs actuellement un doctorat. Elle a été non seulement responsable de la conception du nouveau Théâtre du Vieux-Terrebonne, mais également chargée de projet, c'est-à-dire principale interlocutrice auprès du client et responsable de la qualité et des coûts. Elle est également conceptrice de l'aménagement extérieur des espaces entourant le Théâtre du Vieux-Terrebonne.

Liste des membres du jury

Conseiller professionnel responsable du concours d'architecture, Architecte

Philippe Drolet

Président du jury
Vice-président du conseil d'administration de la SODECT

Claude Morin

Président du conseil d'administration de la SODECT

André Shatskoff

Directrice artistique et administrative
Théâtre du Vieux-Terrebonne

Suzanne Aubin

Chanteur, comédien et administrateur à la SODECT

Robert Marien

Ingénieur
Directeur du module de gestion et de développement du territoire
Ville de Terrebonne

Marc Bouchard

Architecte et urbaniste
Directeur régional associé,
Quartier international de Montréal

Clément Demers

Architecte
Dan S. Hanganu architectes
Dan S. Hanganu

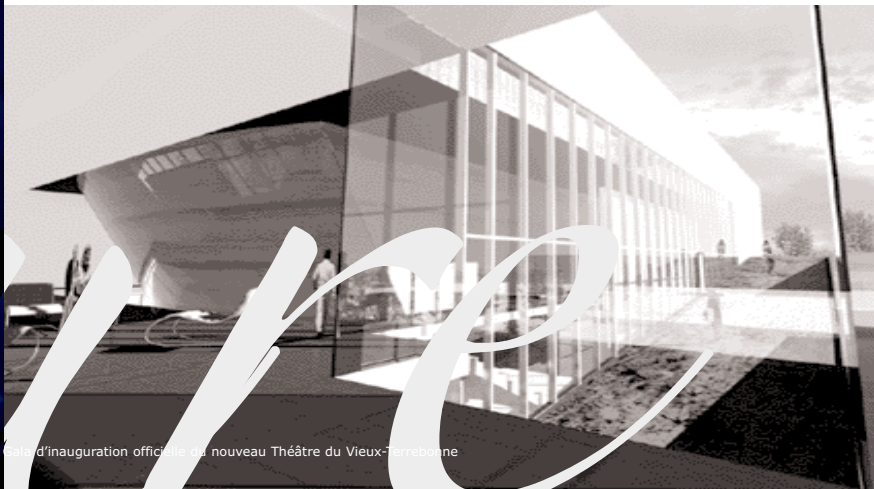
Architecte
Menkès Shooner Dagenais architectes
Anick Shooner

Architecte
Professeur à l'école d'architecture de l'Université Laval

Jacques White

Observateur
Coordonnateur des équipements culturels et responsable des bibliothèques publiques
Direction de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Ministère de la Culture et des Communications du Québec

Jean-Marc Parent





COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'ATELIER T.A.G. ET JODOIN LAMARRE PRATTE & ASSOCIÉS LAURÉATS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE DU THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE

(Terrebonne, le mardi 2 juillet 2002) – Une étape importante vient d'être franchie dans le projet de construction du nouveau Théâtre du Vieux-Terrebonne. En effet, lors d'un point de presse tenu le mardi 2 juillet au TVT, Madame Jocelyne Caron, députée de Terrebonne et Secrétaire d'État à la Condition féminine, Monsieur Jean-Marc Robitaille, maire de Terrebonne, et Monsieur André Shastkoff, président de la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT), ont procédé au dévoilement du projet lauréat du concours d'architecture du Théâtre du Vieux-Terrebonne.

C'est le projet proposé par l'agence d'architecture montréalaise **T.A.G.** (Manon Asselin) et **Jodoin Lamarre Pratte & Associés Architectes** (Marc Laurendeau) qui a retenu, à l'unanimité, l'attention du jury.

Le jury a apprécié et souligné les éléments suivants :

Le parti architectural

- La justesse du parti architectural choisi, la qualité de l'implantation sur le site et de la planification des composantes du Théâtre.
- Le projet se distingue par la complicité et le dialogue qu'il génère avec le paysage riverain, le Vieux-Terrebonne et les activités du Parc. Comme une symbiose intime entre l'architecture du Théâtre, le paysage riverain et le Vieux-Terrebonne.

L'approche

- La sensibilité de l'approche et la prise en compte des points de vues de différents acteurs (Citoyens, usagers, personnel, public, artistes, équipes techniques), les utilisateurs du Parc et ceux du Théâtre.
- La richesse spatiale de la mise en forme de la programmation quant aux différentes échelles d'interventions et les différents acteurs visés.

La planification

- La grande clarté de l'organisation spatiale et la rigueur de la planification.
- La pertinence de la flexibilité et de la souplesse fonctionnelle qu'offrent ses aménagements.
- La simplicité de la réponse volumétrique et de l'ensemble du projet.
- La qualité des réponses programmatiques et les liens entretenus entre les différentes composantes du projet.

L'intégration et le paysage

- L'intégration du Théâtre par son gabarit et l'utilisation de matériaux traditionnels.
- La présence urbaine vers le coin de rue St-Pierre / Ste-Marie et le Vieux-Terrebonne qu'offre le positionnement du foyer, le lien qu'il effectue avec la rivière et la flexibilité fonctionnelle qu'offre son aménagement.
- La bonification programmatique de jardins thématiques en complémentarité avec le parc civique.
- Les liens souhaités entre les espaces extérieurs et intérieurs et leur complémentarité.
- Le potentiel des liens avec le paysage et la ville que le projet suggère, au-delà des limites du bâtiment.

Outre **T.A.G.**, **Jodoin Lamarre Pratte & Associés**, les trois autres firmes finalistes étaient **Birtz Bastien Architectes**, les architectes **Lea Zeppetelli**, **Robert Claiborne** et **Jean-Pierre Chupin** ainsi que la firme **Bélanger Beauchemin**.

C'est le vendredi 28 juin dernier que les concurrents déposaient leur maquette et présentaient leur projet aux membres du jury. Rappelons que les finalistes devaient se concentrer sur la mise en forme plus détaillée du projet d'architecture, ses réponses précises au programme et sa faisabilité. Après quelques heures de délibération, le jury a finalement recommandé le projet de la firme **T. A. G.** au conseil d'administration de la Sodect qui a rapidement entériné cette décision. Le tout s'est déroulé sous la supervision du conseiller professionnel responsable du concours, l'architecte **Philippe Drolet**.

Rappelons également que le jury était composé de **Claude Morin**, président du jury et vice-président de la Sodect, **André Shatskoff**, président de la Sodect, **Suzanne Aubin**, directrice artistique et administrative du Théâtre du Vieux-Terrebonne, **Robert Marien**, artiste, **Marc Bouchard** ingénieur, directeur du module de gestion et de développement du territoire à la Ville de Terrebonne, **Jacques White**, architecte, professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval, **Dan S. Hanganu**, architecte, **Anick Shooner**, architecte, Menkès, Shooner, Dagenais architectes, **Clément Demers**, architecte et urbaniste, directeur régional associé, Quartier international de Montréal.

On se souviendra que le 28 janvier dernier, la ministre d'État à la Culture et aux Communications du Québec, madame Diane Lemieux, avait annoncé l'inscription du projet de construction du Théâtre du Vieux-Terrebonne sur la liste des investissements à considérer dans le cadre du Plan d'accélération des investissements publics. Grâce à cet accord de principe issu du plan d'action de la Ministre « *Agir en culture et en communication* », la Sodect a pu initier son projet.

« Le ministère de la Culture et des Communications croit à l'importance des concours d'architecture qui suscitent toujours beaucoup de créativité chez les architectes. Ceci dit, je partage avec Monsieur Robitaille et Monsieur Shatskoff tout mon enthousiasme à l'égard de ce grand projet » d'affirmer la députée de Terrebonne et Secrétaire d'État à la Condition féminine, Madame Jocelyne Caron.

« Ce qui ajoute au charme de cette grande entreprise collective, je parle bien sûr de la construction du nouveau théâtre, c'est qu'elle s'opère dans un climat de respect et de compréhension. En effet, ce qui est au cœur des préoccupations du conseil municipal et des différents partenaires dans ce projet, c'est d'abord le respect des citoyennes et des citoyens du Vieux-Terrebonne et des normes d'urbanisme dans ce quartier patrimonial aux multiples vocations » souligne le maire de Terrebonne, Monsieur Jean-Marc Robitaille.

« Le rêve d'hier prend des allures de plus en plus concrètes. Nous sommes privilégiés de participer à un projet d'une telle envergure qui contribuera au développement économique, culturel et touristique de notre région. Le concours d'architecture étant terminé, la prochaine étape consiste en l'élaboration des plans et devis par l'Atelier T.A.G. en collaboration avec la Sodect. La population de Terrebonne aura un tout nouveau et superbe théâtre à la hauteur de ses attentes » a conclu le président de la Société de développement culturel de Terrebonne, Monsieur André Shatskoff.



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE NOUVEAU THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE UN THÉÂTRE QUI SERA LE REFLET DE SON ÉPOQUE

(Terrebonne, le 28 août 2002) – Dans le but de bien informer la population sur les différentes étapes du projet de construction du nouveau théâtre, la Société de développement culturel de Terrebonne a tenu un autre point de presse important le 28 août dernier au Théâtre du Vieux-Terrebonne.

La rencontre a eu lieu en présence de monsieur Jean-Marc Robitaille, maire de Terrebonne, de monsieur Jean-Marc Parent, représentant du ministère de la Culture et des Communications du Québec, principal bailleur de fonds dans ce projet, et de plusieurs membres du comité de construction et du jury du concours d'architecture. Le point de presse visait essentiellement à expliquer le projet dans ses différentes composantes.

À cette occasion, le président de la Société de développement culturel de Terrebonne, monsieur André Shatskoff, a tenu à réitérer toute sa confiance envers le projet lauréat de l'agence d'architecture montréalaise **T.A.G.** (Manon Asselin) et **Jodoin Lamarre Pratte & Associés Architectes** (Marc Laurendeau). Monsieur Shatskoff a également précisé « que le nouveau théâtre sera le reflet de son époque tout en étant en symbiose intime avec son environnement. De plus, ce projet de grande envergure contribuera de façon exceptionnelle au développement économique, culturel et touristique de notre région. »

L'architecte Manon Asselin, de l'atelier T.A.G. a ensuite exposé les différents éléments de son projet de façon détaillée. Ainsi, le contexte de l'intervention architecturale, le parti architectural et l'organisation spatiale ont été les principaux points abordés.

Le contexte

La relation avec la nature constituant l'héritage historique le plus important de Terrebonne, le nouveau Théâtre du Vieux-Terrebonne veut par sa symbiose intime avec le paysage, célébrer cette origine historique de la ville. L'architecture du théâtre devient ainsi paysage alors que le paysage riverain de Terrebonne devient son architecture.

Le parti architectural

Délimitant la frontière est du parc, le nouveau théâtre apparaît comme un monolithe percé de jardins clos. Ces jardins sont le liant du projet. Ils ont pour fonction d'amplifier artificiellement l'encombrement du théâtre en augmentant la population réelle à l'intérieur

avec celle de la présence fortuite des passants du parc et de la place publique. Tout en préservant l'autonomie fonctionnelle de la salle de spectacle, ces jardins permettent de multiplier l'événement théâtral au-delà des limites de la salle.

L'organisation spatiale

L'ensemble théâtral rassemble trois composantes principales : la place publique, la salle de spectacle et l'amphithéâtre naturel.

Espace le plus urbain du parc, la place publique et son boisé de magnolias est le parvis du nouveau théâtre. On aperçoit, projeté sur la façade principale du théâtre, le passage des spectateurs à travers l'embrasure du bâtiment. Le spectacle commence donc dès la place publique. La café qui s'y situe offre la première loge sur cette façade transformée en mémoire vivante de l'événement théâtral.

Traversé par la rampe ascendante du jardin télescopique qui culmine vers la rivière des Mille-îles, le nouveau théâtre s'organise le long de ce parcours public qui est à la fois l'entrée du théâtre et celle du parc. Ainsi scindé en deux, on retrouve d'une part l'écrin de bois de la salle de spectacle du côté de la rue Ste-Marie alors que les fonctions administratives et les loges s'ouvrent sur le parc. Le foyer supérieur chevauche ces deux zones et offre une vue panoramique à la fois sur la paysage riverain et sur la ville. Aménagé sur deux niveaux, ce foyer offre une grande diversité d'espaces intérieurs et une terrasse extérieure.

Voir et être vu

Le projet de l'atelier T.A.G. réinvente notre expérience du théâtre en inversant momentanément l'acteur et le spectateur. De par son orchestration d'espaces qui s'ouvrent sur d'autres espaces, le nouveau Théâtre du Vieux-Terrebonne engendre une multiplicité de points de vue potentiels qui permet au visiteur d'observer clandestinement l'autre.

Le nouveau théâtre est avant tout un lieu de confluences, un lieu de mise en scène de la collectivité. C'est la participation du public qui permet à l'architecture de prendre vie. En architecture comme en théâtre, c'est le spectateur qui permet au spectacle d'être.